



13^e Congrès | Association internationale de méthodologie juridique (AIMJ)

Journée 2014 | Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) de l'Université de Genève



L'évaluation de la recherche en droit : enjeux et méthodes

Jeudi 13 et vendredi 14 février 2014

Université de Genève | Uni Mail, Salle MRo6o





Présentation

La recherche juridique a été traditionnellement évaluée au sein des différents ordres juridiques nationaux, selon des méthodes plutôt qualitatives que bibliométriques, en dehors de toute compétition internationale. Subissant l'influence des sciences dites exactes, les juristes sont désormais poussés à suivre le modèle évaluatif de ces dernières. Or une telle évolution ne va pas de soi. Même si la science juridique s'est fortement internationalisée et européanisée depuis lors, le cadre national et régional du droit interne constitue un frein puissant à une concurrence entre chercheurs à l'extérieur des frontières nationales.

Les enjeux, de taille, ne se réduisent pas à l'aspect financier. Les méthodes et les critères utilisés pour évaluer l'impact tant qualitatif que quantitatif de la recherche ne vont-ils pas influencer la nature même de celle-ci (abandon des sujets locaux ou moins porteurs, uniformisation de la langue de diffusion, formatage en articles au détriment des livres ou des manuels d'enseignement, privilège de la recherche académique au détriment de la recherche appliquée, etc.)? Pareils effets peuvent-ils être conciliés avec la liberté académique? Les juristes ne sont-ils pas forcés de redéfinir la notion même de "recherche" en droit ou, pour le moins, d'explicitier la méthodologie juridique à l'attention du monde scientifique et politique? Une telle évolution a-t-elle un impact sur la formation juridique (facultés de droit vs écoles de droit)? Les classements internationaux des universités ne favorisent-ils pas les activités de recherche au détriment de celles d'enseignement?

Ce colloque tentera de répondre à ces questions en partageant diverses expériences internationales et nationales.



Objectifs

- Exposer le(s) cadre(s) théorique(s) de la recherche en droit
- Soumettre à un examen critique les méthodes de l'évaluation de la recherche en droit
- Partager les expériences nationales et internationales de l'évaluation de la recherche en droit
- Réunir les divers points de vue de chercheurs en droit sur les enjeux actuels et futurs de l'évaluation de la recherche en droit.

Public

Chercheurs en droit et acteurs institutionnels

Déroulement

Les sessions de travail regroupent en principe 4 contributions présentées pendant 15 minutes chacune, suivies d'une discussion générale de 30 minutes.

Les interventions auront lieu en français et en anglais. Une traduction simultanée dans l'autre langue sera assurée.



PROGRAMME

Jeudi 13 février

9h00-9h45 Accueil des participants

9h45-10h00 **Ouverture du Congrès**

Christine Chappuis, Doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Genève

Jean-Yves Chérot, Président de l'AIMJ

Exposés introductifs

10h00-10h40 **Évaluation de la recherche en sciences et en technologie : résultats et bilan**

Libero Zuppiroli, Professeur honoraire à l'EPFL, Lausanne

10h40-11h20 **Evaluation of legal research**

Rob van Gestel, Professeur à l'Université de Tilburg, Pays-Bas

11h20-11h40 *Pause*

11h40-12h20 **L'évaluation de la recherche en droit en Suisse : premiers résultats d'une étude en cours**

Andreas Lienhard, Professeur à l'Université de Berne

Thierry Tanquerel, Professeur à l'Université de Genève

12h20-12h45 **Discussion générale**

12h45-14h15 *Déjeuner*



PROGRAMME

Sessions de travail

Programme détaillé: www.unige.ch/droit/cetel

14h15-15h45 **Session 1 | Définir la recherche en droit**

15h45-16h15 *Pause*

16h15-17h45 **Session 2 | Les méthodes d'évaluation de la recherche en droit**

Vendredi 14 février _____

9h00-10h30 **Session 3 | Les méthodes d'évaluation de la recherche en droit**

10h30-11h00 *Pause*

11h00-12h30 **Session 4 | Les méthodes d'évaluation de la recherche en droit**

12h30-13h45 *Déjeuner*

13h45-15h15 **Session 5 | L'évaluation de la recherche en droit au sein des ordres juridiques nationaux**

15h15-15h45 *Pause*

15h45-17h15 **Session 6 | L'évaluation de la recherche en droit au sein des ordres juridiques nationaux**

17h15-17h30 **Clôture**

Renseignements pratiques

Inscription avant le **17 janvier 2014** et **renseignements**

- Au moyen du bulletin annexé, par courrier, courriel ou fax à:
rocchina.perillo@unige.ch
Tél. : +41 (0)22 379 86 02 | Fax : +41 (0)22 379 84 14
- En ligne : www.unige.ch/droit/cetel

Organisation

- Alexandre Flückiger, Professeur à la Faculté de droit, Vice-Doyen, Université de Genève
- Thierry Tanquerel, Directeur du CETEL, Professeur à la Faculté de droit, Université de Genève

Finance d'inscription

- Tarif normal CHF 120.- (avec les déjeuners)
- Tarif assistant-e/étudiant-e CHF 80.- (avec les déjeuners)

Lieu

Université de Genève – Uni Mail
Salle MR060
40, Boulevard du Pont-d'Arve
CH-1211 Genève 4

www.unige.ch/droit/cetel

L'évaluation de la recherche en droit : enjeux et méthodes 13 et 14 février 2014

Bulletin d'inscription à renvoyer d'ici au **17 JANVIER 2014**

Remplir en lettres majuscules SVP à cocher

Madame Monsieur
Nom:Prénom:
Date de naissance :
Titre:
Administration/Entreprise :

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL Privée Professionnelle
Adresse:
NP/ville/Pays:
Téléphone:Fax:
Courriel:

Je souhaite participer à la Journée : **L'évaluation de la recherche en droit : enjeux et méthodes 2014** et m'engage à verser, au moyen du bulletin qui me sera adressé, la somme de:

- Tarif normal CHF 120.- (avec les déjeuners)
- Tarif assistant-e/étudiant-e CHF 80.- (avec les déjeuners)

Date:Signature:

Affranchir
SVP

Université de Genève – Faculté de droit
CETEL
1211 Genève 4